



**Projet de Procès-verbal de
L'Assemblée Générale Ordinaire**
du 15 juin 2017 à 14 heures
à la Fédération Française du Bâtiment,
9 rue la Pérouse 75016 PARIS

Le 15 juin 2017, à 14 heures, les membres de l'association Française du génie parasismique se sont réunis en Assemblée générale, à la fédération française du bâtiment 9 rue la Pérouse, 75016 Paris, sur la convocation qui a été adressée le 23 mai 2017 par le conseil de l'association.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par les membres collectifs ou individuels. Elle fait apparaître 55 présents et représentés.

1. Scrutateurs

Le secrétaire général, J.F Sidaner, ouvre l'assemblée générale et fait appel à deux Scrutateurs : Gildas Potin et Marc Bouchon, se portent volontaires pour jouer ce rôle.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2016

Le procès-verbal a été envoyé aux membres de l'association le 23 mai 2017.

Aucun des membres présents ou représenté n'exprimant d'observation à son sujet, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport moral du Président

Le Président Emmanuel Viallet prend la parole pour présenter l'activité de l'association depuis la précédente assemblée générale ordinaire et les faits marquants de l'année écoulée.

L'ensemble des informations est par ailleurs mis à disposition des membres de l'AFPS sur le site web de l'association.

Le renouvellement des instances de gouvernance de l'AFPS a été effectué en septembre 2016, conformément au statut de l'association. Le renouvellement prochain découlera du processus électoral de 2017. Compte tenu de la proposition de modification du fonctionnement du CAREX, objet de l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée à la suite de cette AGO, le renouvellement du CAREX est suspendu.

Les activités de l'AFPS ont été nombreuses au cours de l'année, sur les différents thèmes d'action portés par l'association :

- Publications
- Journées Techniques
- Groupes de travail du Comité Scientifique et Technique
- Cellule Urgence.

La mobilisation du CAREX reste difficile, et l'activité a été volontairement focalisée sur notre participation au 50^{ème} anniversaire du séisme d'Arette.

Le travail sur les recommandations AFPS 2020 a été lancé, conformément aux décisions prises l'année dernière.

4. Rapport financier

Le président présente le rapport financier, qui a été établi par Shahrokh Ghavamian pour la dernière fois.

Le président remercie le trésorier pour le travail effectué depuis de nombreuses années et remercie Cédric Desprez, qui a été nommé nouveau Trésorier de l'AFPS par le Conseil, d'avoir accepté d'assurer ce rôle.

Les comptes détaillés ont été annexés à la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire, après validation par le cabinet d'expert-comptable mandaté par l'association.

Ces différents tableaux montrent la persistance d'un déficit annuel, qui vient amputer les réserves de l'AFPS.

5. Vote des résolutions

La résolution N°1 est soumise au vote à main levée, et est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

« L'assemblée générale approuve les comptes financiers 2016 et donne quitus de la question au Trésorier. »

La résolution N°2 est soumise au vote à main levée et est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

« L'assemblée générale confère à Pierre Mouroux et Jean-Sylvain Magagnosc la qualité de membre d'honneur de l'AFPS »

6. Conclusion

Le président constate que l'Assemblée Générale Extraordinaire prévue ce jour à la suite de cette Assemblée Générale Ordinaire ne pourra pas délibérer, compte tenu de la non-vérification de la règle du quorum pour une AGE.

Il informe en conséquence l'Assemblée Générale Ordinaire de la prochaine convocation d'une seconde Assemblée Générale Extraordinaire, en juillet 2017, dans les conditions prévues par les statuts de l'AFPS, pour délibérer sur le même objet.